# **Ensemble Marchons!**





## Pascal CASIMIR-PERRIER

Suppléant : S. MONCELLE - Élections législatives 11 et 18 juin 2017 - 2ème Circonscription des Yvelines.

Madame, Monsieur,

Vous avez le choix entre un candidat officiel En Marche! et ma candidature!

Le candidat officiel est issu d'une dynastie d'hommes politiques (le père et le grand-père) dont les carrières se sont toutes déroulées en Haute Loire sur le Canton d'Issangeaux.

### Situé à environ 550 km entre Saint-Étienne et Le Puy-en-Velay.

Il est d'ailleurs élu Conseiller Général MoDem au département de la Haute Loire depuis 2015!

Il a rejoint le BUREAU EXECUTIF du MoDem, l'organe dirigeant du MoDem en octobre 2016.

Il doit son investiture dans les Yvelines uniquement grâce à une **négociation entre partis politiques**, et aussi en raison du faible nombre d'habitants en Haute Loire : Il n'y a que 2 circonscriptions...

## Vous avez le pouvoir de refuser cette pratique d'un temps révolu!

Je suis arrivé dans la Vallée de Chevreuse à Magny-les-Hameaux à l'âge de 3 ans. A 46 ans, j'y habite toujours! Je suis allé à l'école maternelle, à l'école primaire André GIDE et au collège Albert EINSTEIN, puis au Lycée Jules FERRY à Versailles afin de pouvoir suivre une option informatique. J'ai ensuite suivi une formation d'expert-comptable. Après une expérience de 10 ans comme comptable sur les SICAV et FCP, trésorier national d'une association d'aide auprès de jeunes adultes atteints de Cancer, je suis aujourd'hui auto-entrepreneur.

Je suis adhérent En Marche!

Je soutiens la politique de notre Président de la République Emmanuel MACRON.

Il est indispensable qu'Emmanuel MACRON obtienne une majorité à l'assemblée nationale. La France ne peut plus se permettre de ne pas se tourner vers l'avenir. Une cohabitation serait une vraie catastrophe.

Site Internet: https://casimirperrier.com

**MAJORITE PRESIDENTIELLE!** 

## Un Député INCORRUPTIBLE!

### Je ne céderai rien aux louanges des lobbies!

Vous ne le savez peut-être pas mais certaines de nos lois sont en fait rédigées par des lobbies en tout genre. Ils arrivent comme cela à limiter ou faire reculer le gouvernement en place sur certaines dispositions qui pourraient nuire à leurs affaires.

Je limiterai à 5.000 € brut par mois mon indemnité de parlementaire !

L'économie ainsi réalisée 2.200 €, sera reversée à une association d'aide au logement.

### Je veux reprendre le flambeau du Député René DOSIERE, le Monsieur Propre de l'Assemblée Nationale.

Je suis admiratif du travail qu'a accompli René DOSIERE. Élu pendant 25 ans à l'assemblée nationale, c'est le député qui est à la pointe dans le contrôle des actions des élus, des comptes de campagnes, du budget de l'Élysée.

Il était membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République. Il a décidé de ne pas se représenter en 2017.

### Je serai un Député fidèle à Emmanuel MACRON.

C'est le programme du Président de la république qui doit être mis en application. Par conséquent, je voterai la loi sur les ordonnances. Il est temps d'agir pour redonner de l'espoir à nous tous.

Voici quelques propositions que je défendrai à l'assemblée nationale :

#### RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC

Vous avez été 3.021.499 électeurs sur la France entière, soit 8,52 % des votants à voter BLANC au 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle, mais ce vote n'est pas considéré comme un vote exprimé.

Pourquoi?

Tout simplement parce que les comptes de campagne sont remboursés si le candidat réalise au minimum 5% des suffrages exprimés.

Ce serait donc beaucoup plus difficile...

La solution : Reconnaître le VOTE BLANC COMME UN SUFFRAGE EXPRIME et rembourser les frais de campagnes électorales à partir de 4%.
Cela reviendra au même.

### CREATION D'UN LABEL CIRCUIT COURT!

Sur chaque produit fabriqué à moins de 100 km et 30 km pour un service, on baisse la TVA de 5%.

Cela aidera toutes les PME à se développer. C'est bon pour l'environnement, pour l'emploi.

Avec ce label circuit court, je suis récompensé en baisse de prix lorsque je fais travailler des entreprises de proximité, et sans que cela ne les pénalisent.

#### BAISSE DES CHARGES DE COPROPRIETE

Une des conséquences de la loi DUFFLOT sur le logement a été une augmentation des charges de copropriété. Il faut rectifier ces anomalies.

Limiter les commissions sur travaux à 2% sur le montant HT

J'ai réussi à faire baisser de moitié le coût financier des travaux de réhabilitation des vides sanitaires et canalisations pour tout le quartier du Buisson à Magny-les-Hameaux.

Nous avions emprunté à un taux de 6% à la société même qui les réalise. Aujourd'hui après renégociation, nous ne remboursons plus que 3%... J'espérais 1%. Je pensais que nous pouvions emprunter directement auprès d'une banque et que la commune pourrait se porter caution.

Il faut permettre à tout un quartier de mutualiser ses charges de travaux, d'énergie...pour faire des économies.

# AIDE AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES « FRENCH TECH » ET « BIO TECH »

Créer une entreprise avec beaucoup de technologie coûte très cher, et cela dure très longtemps. Ce sont nos emplois de demain.

Pour récompenser le risque qui est pris par les investisseurs, il faut exonérer de 50%, au lieu de 25% actuellement toute entrée au capital de ces sociétés.

Les dividendes versés aux membres fondateurs (2 ans à partir de la date de création) seront exonérés pendant10 ans.

s jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier certifié PEFC - RCS 323000

# MAJORITE PRESIDENTIELLE!